

Paris, le 8 juillet 2020

Madame la députée, Monsieur le député,

Lors des questions au Gouvernement de ce matin, Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé, a confirmé le maintien de la fermeture des discothèques jusqu'à nouvel ordre. Nous n'acceptons pas cette décision qui condamne définitivement 1 600 discothèques, 50 000 salariés et toutes leurs familles.

**Cette décision est incompréhensible.** Nous avons élaboré avec les services de l'Etat un protocole sanitaire exigeant dans le but de trouver un équilibre entre la lutte contre la propagation du virus Covid-19 et la santé économique – déjà extrêmement fragilisée – de nos établissements de nuit. Nous partageons les mêmes objectifs : l'amélioration des conditions sanitaires, l'arrêt des fêtes sauvages et privées dans lesquelles aucune mesure barrière n'est respectée et ou aucun « traçage » contact n'est possible (contrairement à ce qui peut être mis en place dans nos établissements) et enfin continuer le travail de prévention et de sécurité que nous réalisons auprès de la jeunesse.

La fermeture des discothèques n'empêchera en aucun cas la multiplication des fêtes privées ni les rassemblements spontanés sans encadrement dans toute la France ; ce qui démontre, pour nous, l'incohérence de cette décision.

Dans sa réponse Olivier Véran a ajouté que « *le Gouvernement n'abandonnerait pas le monde de la nuit.* » - c'est pourtant l'impression que nous avons.

Les mesures de soutien prises en urgence par le Gouvernement en faveur du tourisme ne sont plus adaptées à la situation et à ce type d'activité. Ainsi, l'Etat doit assumer une telle décision et nous demandons **un plan d'urgence économique et social pour assurer la pérennité de ses entreprises.**

La publication du nouveau décret nous oblige à déposer un recours devant le Conseil d'Etat et en parallèle, l'UMIH organisera des actions de sensibilisation sur le terrain. Nous craignons que le désarroi et le désespoir de nos professionnels créent des situations incontrôlables

Mesdames, Messieurs, les députés, nous avons, à nouveau, besoin de votre soutien, de votre appui pour cette demande d'un plan d'urgence pour les discothèques. Votre soutien viendra s'ajouter à celui de l'ensemble des acteurs de la filière.

Veillez recevoir nos sincères salutations.

**Hervé Becam**  
Vice-président confédéral UMIH

**Roland Héguy**  
Président confédéral UMIH

**Thierry Fontaine**  
Président UMIH nuit

**Laurent Lutse**  
Président branche UMIH bars, brasseries,  
établissements de nuit